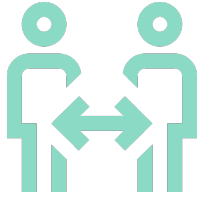




Coronavirus - Mesures de protection



Distance de sécurité

Une distance de 2 mètres est respectée durant la consultation.
Une surface de 10 m² par personne est garantie dans l'espace du cabinet.



Désinfection

Les normes d'hygiène sont garanties. Les poignées de portes, surfaces de contact et les toilettes sont désinfectées entre chaque rendez-vous.



Gel hydro-alcoolique

Afin de garantir la protection des consultantes et consultants, du gel hydro-alcoolique est à disposition pour se désinfecter les mains.



Masque de protection

Un masque de protection est proposé à chaque consultante ou consultant.



15' entre chaque rendez-vous

Une durée de 15 minutes est respectée entre chaque rendez-vous. Le local est aéré et désinfecté pendant ce temps.



Consultations à distance

Les personnes à risque peuvent consulter à distance. En cas de symptômes, la consultation est annulée sans frais.

D'après les règles d'hygiène et mesures de protection de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP)